



PREFECTURE DES
ALPES DE HAUTE-
PROVENCE
DIRECTION
DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES DES
ALPES DE HAUTE-
PROVENCE



COMPTE-RENDU DE L'ATELIER DE CONCERTATION « CAFE COLLABORATIF DES CRAUX »

SITE LUBERON ORIENTAL « FR9301542 »

ST MICHEL L'OBSERVATOIRE, SALLE POLYVALENTE – 18 JUIN 2018

Participants présents :

- BAUDAT-FRANCESCHI Julien Chargé de mission faune au Parc naturel régional du Luberon (PNRL)
- CHASSANG Hélène Trésorière de l'association de la Rimourelle, habitante des Craux
- CHASSANG André Habitant des Craux
- CHODZKO François Secrétaire de l'association La Rimourelle, Habitant des Craux
- DEGRAUWE Stéphane Délégué départemental SPPEF (Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France), membre du CDNPS 04 (Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites)
- DIGNAU-LE DOUARAN Dominique porte-parole d'une Membre du jury citoyen
- FERRI-PISANI Pierre Habitant des Craux, tailleur de pierre
- GUILLERMIN Christian Garde particulier
- HABERT Michel Habitant des Craux, apiculteur retraité
- HEUSCHEN Patrick Président de l'association des Amis de Saint Michel-Lincol, porte-parole de l'association EnVieNat
- ISNARD Jérôme Habitant du hameau des Craux, céramiste, archéologue
- JACOD Michel Elu de la commune de Mane, conseiller municipal
- JAUBERT Dominique Randonneuse
- MAURIN Louis Habitant des Craux, éleveur
- PHILIP Francis Habitant de Saint-Martin les Eaux, agriculteur
- RICHAUD Aimé Mycologue- spécialiste des truffes, membre de l'association des trufficulteurs de haute-Provence
- TRELAÛN Béatrice Randonneuse

Animatrices des ateliers

- BOURLON Sophie Chargée de Mission Natura 2000 – PNRL
- COUTAND Juliette Master MAB, Univ. Paul Sabatier, Toulouse
- LAISSE Raphaëlle Master ISARA, Lyon
- MIGAYROU Ninon Master INSA-CVL BLOIS département école du paysage
- TIBERGHIE Florence Master ENSAPL, Lille
- TREMBLEY Marinette Master ISTHIA, Univ. Jean Jaurès, Toulouse

Code couleurs : **Acteurs**, idées évoquées lors de l'atelier, ajout de Mille Coutand en lien avec les entretiens et son analyse de la situation.

Le Parc naturel régional du Luberon est coordinateur de la Réserve de biosphère Luberon-Lure et animateur du site Natura 2000 «Adrets de Montjustin, Les Craux, Rochers et Crêtes de Volx ».

Dans ce contexte, il lance une démarche de concertation à l'attention des propriétaires, usagers et institutionnels, afin qu'ils partagent leur expertise et leur vision pour préserver les patrimoines des Craux de Saint Michel l'Observatoire et de Mane en accord avec les activités humaines.

La concertation est un processus qui vise à rassembler des personnes concernées par un territoire en vue d'élaborer collectivement des propositions sur l'évolution de celui-ci. L'objectif est de bâtir des actions cohérentes vis-à-vis des intérêts paysagers, naturels, culturels et économiques des Craux.

2 ateliers de concertation ont été prévus. Ce document fait la synthèse des résultats du premier atelier qui avait pour objet la création d'une définition commune et détaillée de ce que sont les Craux et de ce qui les constitue.

PRESENTATION DU DEROULE DES ATELIERS

L'atelier a duré 2h30.

Autour de 4 tables, avec chacune un thème spécifique : le Paysage, le Patrimoine, la Biodiversité, les Usages ; les participants ont réfléchi à :

- Quoi ? Quelles ressources, quel bien sont concernés par le thème
- Qui ? Quels acteurs agissent sur la ressource ?
- Comment ? De quelle façon y a-t-il une action sur la ressource (signe +, -, ∅ et parenthèse pour préciser qui fait cette action)

Les discussions se déroulaient pendant 20 min avec quatre participants par table. Au bout des 20 minutes, les participants se dirigeaient vers une nouvelle table en mélangeant les groupes.

LIENS ENTRE ACTEURS

Propriétaires: L'acteur principal des Craux, celui autour duquel gravitent le plus d'enjeux, de ressources et d'autres acteurs, est le **propriétaire**. Les **propriétaires** sont les premiers concernés par les atouts et les problématiques des Craux, ils en sont les premiers utilisateurs et ont un contrôle sur certains autres usagers. Ce contrôle est relatif, et leur droit de propriétaire leur échappe parfois, aux dépens d'usagers irrespectueux qui ternissent le climat humain des Craux. Les propriétaires sont d'abord en interaction avec leurs voisins. Il est ressorti des ateliers un **besoin de solidarité et de convivialité** entre **propriétaires**. Pour les personnes présentes, il est important de cultiver une certaine **complicité** entre **propriétaires**. Beaucoup de « **néo-ruraux** » se sont installés dans la zone, par amour pour la qualité du cadre de vie du lieu. Afin de maintenir ce cadre de vie, les **habitants** doivent s'entraider. **Apprendre les uns avec les autres** l'histoire et la richesse des lieux. Lors de l'atelier, les échanges ont permis d'aller en ce sens. Suggestions : créer une gazette des Craux, **créer des événements conviviaux comme un pique-nique annuel des Craux. Il revient de s'organiser autour de cette question pour décider des personnes qui peuvent prendre en main ce sujet (association, propriétaires, PNRL...).**

Éleveurs : Si les **propriétaires** sont les acteurs centraux de par leurs interactions plurielles avec les autres acteurs et ressources, **les éleveurs sont les piliers des Craux**. Sur la zones, ils sont deux **éleveurs de brebis** (M. Maurin - Saint Michel l'Observatoire ; famille Golletto - Mane). Les **propriétaires** sont en lien avec les **éleveurs** car ils possèdent des **zones de pâturages intéressantes** pour les troupeaux. **En contractualisant avec les éleveurs et l'aide du Parc du Luberon, les propriétaires permettent ainsi le passage des troupeaux.** Hors, l'activité pastorale a clairement été identifiée comme essentielle pour les Craux. Les troupeaux permettent un **entretien du couvert végétal** et un **maintien des milieux ouverts**. Ces milieux ouverts sont d'une **richesse extraordinaire en biodiversité**, ils offrent des **espaces dégagés** et donc une **vue paysagère de qualité** pour les **promeneurs** et **habitants**. Les troupeaux sont identifiés comme étant à l'origine de ces milieux ouverts, en lien avec une longue

pratique du pastoralisme. Les **éleveurs** contribuent à maintenir le milieu ouvert en **débroussaillant mécaniquement** certaines zones qui ne sont plus accessibles aux troupeaux ; comme cela se faisait auparavant, de façon manuelle. Un constat est cependant que la **nature perd de sa richesse**, et que le **milieu se referme**. Les troupeaux qui étaient avant nombreux et plus petits, composés de chèvres et de brebis, sont aujourd'hui au nombre de 2 mais comptent plus de bêtes. Sur les Craux à proprement parler (pelouses sèches de type steppe), seules des brebis pâturent à ce jour. Les participants relèvent **l'importance d'assurer la transition des éleveurs qui cesseront leur activité**. Un **berger** public salarié par le PNRL (**cela est impossible car les budgets et les statuts du PNRL ne le permettent pas**) a été suggéré, on peut également imaginer une coopération entre Parc et communes ou Parc et communauté de communes pour financer l'installation et les salaires de nouveaux bergers, avec des **chèvres et des brebis**. La **SAFER** et la **Chambre d'agriculture** ont également été identifiées comme des acteurs pouvant aider la situation. **Le CERPAM (Centre d'Etudes et de Réalisation Pastorale Alpes-Méditerranée) ne doit pas être oublié dans cette réflexion**. Les **trufficulteurs** et les **éleveurs** sont également à mettre en lien. Les arbres truffiers naturels étaient autrefois favorisés par les milieux ouverts et le pastoralisme. Le pastoralisme, s'il n'est pas trop intense, peut se faire sur les parcelles de truffes. Il est cependant important **d'éviter le piétinement du sol** donc de ne pas avoir une pression pastorale trop forte. Des accords entre **éleveurs** et **trufficulteurs** sont à mettre en place en ce sens, d'autant plus que **la plantation de truffières représente un obstacle pour les parcours pastoraux, et donc une difficulté pour les éleveurs**.

Enfants : Le **centre de vacances et de séjours pédagogiques Biabaux**, qui accueille des **enfants**, a une utilisation quasi quotidienne des Craux. Ce terrain leur permet de faire découvrir la nature aux enfants, avec **un accès simple et privilégié à de nombreuses richesses** (insectes, oiseaux, plantes, ouvrages en pierres sèches). Ces promenades pédagogiques peuvent être sources d'inquiétude pour les **propriétaires** qui voient leurs terrains investis par de nombreux petits pieds. **Les enfants** sont cependant bien encadrés par **leurs animateurs**. Là aussi, il en va de la convivialité entre **propriétaires, animateurs et enfants** du centre. **Pourquoi ne pas imaginer des journées entre animateurs et propriétaires ? Des itinéraires définis ensemble permettraient de mieux cadrer l'activité. Chacun a sans doute à apprendre de l'autre.**

Promeneurs : Les **propriétaires** sont bien souvent eux-mêmes **promeneurs** sur les Craux. Les promeneurs viennent chercher cette **nature de proximité**, cette **beauté de paysage**, ces **richesses discrètes que sont les ouvrages des anciens...** Les **promeneurs** sont également des usagers externes. Certains sont respectueux, curieux. On constate cependant de nombreux sentiers « sauvages » créés par les **marcheurs**, les **cyclistes** ou les **engins motorisés (quad, moto)**. Ceux-ci dégradent la qualité des pelouses (ce qui affecte la biodiversité et les usagers des Craux qui viennent apprécier la biodiversité). Il est nécessaire de mieux baliser les sentiers et d'informer les passants. **Le balisage sur les sentiers privés est à travailler entre propriétaires et commune**. Il a été suggéré que l'information soit faite au moyen de panneaux éducatifs à l'entrée des Craux. Ces panneaux auront un double objectif : faire découvrir aux néophytes les Craux, sensibiliser et éduquer les usagers.

Touristes : Les **touristes** de la zone sont surtout des pratiquants **du tourisme durable et doux**. Ils viennent apprécier la nature et le patrimoine historique (Château de Sauvan, sites archéologiques, médiévaux). Ces touristes sont souvent hébergés dans des **gîtes** tenus par des **propriétaires**. Ils sont **consommateurs des produits de l'artisanat local** (poterie, céramique, miel, ferronnerie). Une meilleure communication sur les Craux serait également bénéfique aux **touristes** pour un tourisme respectueux. Il y a cependant une **inquiétude quant à un développement touristique** qui, s'il est de masse, dénaturerait la zone. Le tourisme doit rester doux, il faut **privilégier l'authenticité des lieux**.

Trufficulteurs : Les **trufficulteurs** sont également des acteurs importants des Craux. Avec les **sécheresses augmentées** et la **ressource en eau naturellement rare** sur les Craux, la rentabilité n'a pas été très bonne ces dernières années. Il a été suggéré d'explorer de **nouvelles techniques de gestion**, plus douce. Il serait ainsi intéressant de créer un observatoire de méthodes alternatives : **pastoralisme léger, moins de labours, diminuer les arbres...** **Cet observatoire peut être fait sous la forme de parcelles déjà plantées qui ne produisent plus. On le réhabilite ainsi. Ces méthodes plus douces sont par ailleurs plus respectueuses des Craux : on limite la destruction des pelouses et donc de la riche biodiversité des Craux, on limite la fermeture du paysage en**

réduisant le nombre d'arbres, on favorise le pastoralisme. La sylviculture truffière est également à développer. En contractualisant avec l'appui du PNRL pour ouvrir les zones embroussaillées, on redonne de l'espace aux arbres truffiers naturels et la production de truffes peut être relancée. Cela contribuerait à **une amélioration de la qualité des milieux ouverts**, et une **amélioration de la qualité des truffes**. **Des collaborations** entre propriétaires, Parc du Luberon, éleveurs et l'association des trufficulteurs de Haute-Provence sont à penser.

Parc naturel régional du Luberon (PNRL) : le PNRL, en tant que **gestionnaire de cet espace naturel** à travers l'animation du site Natura 2000, est l'une des pierres principales de l'édifice que constituent les Craux. Grâce aux **outils financiers de l'Europe** (**aides de la Politique Agricole Commune [PAC] avec les Mesure Agri-Environnementales [MAE] ; financements Natura 2000**), le PNRL représente **un appui** fort à l'activité pastorale et potentiellement aux autres activités. Le Parc est ainsi identifié comme l'un des acteurs qui **doit s'emparer du problème de renouvellement des éleveurs** sur la zone. Par ailleurs, il joue un rôle de recherche sur les Craux et est en lien avec des scientifiques. Des études ont été, et sont menées, sur les Craux (possibilité de consulter le « Courrier scientifique du Parc du Luberon » : <http://documents.irevues.inist.fr/handle/2042/57941>). Le **rôle d'éducation et de communication** du Parc du Luberon n'est **pas assez visible** sur les Craux selon les participants. Une plus large diffusion des savoirs, auprès des **propriétaires des Craux**, des **habitants de Saint-Michel** et des **touristes** est demandée. **Cela peut prendre différentes formes à définir entre propriétaires et Parc du Luberon et par le Parc du Luberon lui-même** (**article dans la gazette des Craux, participation aux événements organisés par les habitants, rédaction de documents pédagogiques, organisation de formations...**). Le Parc du Luberon est également identifié comme un acteur clé pour préserver les différents patrimoines des Craux, notamment le **patrimoine bâti**. Ce travail devrait prendre deux formes : **valorisation par la connaissance et valorisation pour la conservation**. Les ouvrages en **pierres sèches s'effondrent** sur eux-mêmes. Ils sont peu entretenus par les propriétaires qui **manquent de savoir-faire, de temps** et qui n'ont pas nécessairement la **conscience** de ce patrimoine. De façon générale, les participants ont exprimé un **manque d'échanges Parc du Luberon-habitants**, et ont salué l'initiative de concertation menée. **Ces initiatives sont à multiplier**.

Scientifiques : Les Craux sont **un lieu d'étude scientifique** (archéologues, écologues, entomologues, ornithologues, botanistes, spécialistes des reptiles...). Elles représentent un territoire riche mais ses richesses sont peu connues, discrètes, dissimulées. La connaissance des Craux, sujet transversal à tous les aspects de ce lieu, a souvent été pointée comme une chose à améliorer. Ceci passe par **la valorisation des scientifiques**. Saint Michel l'Observatoire est d'ailleurs un lieu de recherche scientifique historique avec son observatoire astronomique. **Cet espace aujourd'hui un peu délaissé pourrait être exploité en ce sens (infrastructure d'accueil des recherches, d'hébergement de scientifiques toutes disciplines confondues...)**. **L'Observatoire de Haute-Provence** est donc **un acteur à intégrer à une réflexion globale sur la valorisation des Craux**.

Apiculteurs : L'une des activités qui utilisent la ressource naturelle des Craux est l'apiculture. Elle **favorise la pollinisation des plantes à fleurs** diversifiées des Craux par **les abeilles**. Cette activité est ainsi en lien avec le pastoralisme, l'un favorise l'ouverture des milieux et l'étendu des surfaces à butiner, l'autre favorise les espèces florales bonnes pour les troupeaux. Ces deux activités sont faites de manière **extensive et raisonnée**, ce qui contribue à une bonne qualité de la nature, il faut **favoriser ces pratiques** et veiller à ce qu'elles ne deviennent pas intensives.

Chasseurs : Les chasseurs sur les Craux ont observé un **déclin de la faune** depuis plusieurs années. A contrario, les **sangliers sont de plus en plus présents** et sont un problème. Ils retournent le sol, détruisent les pelouses et les terrains privés. Ils représentent un danger pour **les automobilistes** et sont eux-mêmes mis en danger par les automobilistes, avec la route D4100 qui traverse le territoire du nord au sud.

Cueilleurs : Les cueilleurs d'aromates (thym, sarriette...) sont de plus en plus nombreux. Certains ont obtenus un accord de passage avec **les propriétaires**, mais beaucoup font du ramassage sauvage. Ils contribuent à un

sentiment d'envahissement des propriétaires. De plus, leur nombre croissant peut représenter un danger sur les routes (voitures garées au bord des routes) et sur les Craux si les cueillettes sont faites sans respect pour les lieux. Cette pratique nécessite un cadrage, une information des cueilleurs pour rassurer les propriétaires et prévenir des relations conflictuelles.

Pilleurs : Un problème soulevé a été celui du pillage. Les pierres des anciens édifices sont volées, ce qui contribue à leur détérioration, les fleurs des jardins sont cueillies, le bois est ramassé. Ce constat a entraîné la création d'une association de gardiennage. Le problème est particulièrement inquiétant vis-à-vis des truffières. Les truffes volées représentent une richesse monétaire qui entraîne des convoitises. Les voleurs de truffes peuvent être violents, armés, et cela contribue à un sentiment d'insécurité.

Associations : Il existe de nombreuses associations intervenant sur la zone des Craux. Ces associations sont autant d'interlocuteurs à mobiliser pour faire vivre les Craux et les valoriser. Certains en ont déjà un usage comme le centre de Biabaux, l'association des trufficulteurs de Haute-Provence, EnVieNat ou l'association la Rimourelle. L'association Alpes de Lumière a par exemple contribué à la connaissance du patrimoine bâti avec un inventaire des mines d'eau sur les Craux. L'association Les amis de Saint Michel-Lincel a également été citée comme un acteur des Craux.

Elus : Les élus ont un rôle clé à jouer. Ils représentent leur commune et peuvent être un appui aux initiatives citoyennes. Les élus sont en bonne place pour mobiliser les habitants et appuyer leurs initiatives financièrement. Les élus ont par ailleurs un pouvoir sur l'urbanisation de leur commune. Ce sujet inquiète particulièrement les habitants des Craux qui craignent un mitage croissant sur cette zone naturelle si l'urbanisation est poursuivie.

RESSOURCES

Tous ces acteurs s'organisent autour de ressources variées. Ils ont un usage plus ou moins direct des ressources, améliorent les ressources et/ou les détériorent.

Paysage : Le paysage a été identifié comme une ressource en tant que telle. La route départementale 4100, ancienne voie Domitienne, offre une entrée sur l'étendue vaste et dégagée que sont les Craux. Ces plaines sont une entrée, une porte sur la Haute-Provence, sur les Alpes et le Luberon. Les propriétaires ont la volonté de préserver ce cadre exceptionnel. Ce territoire forme un cône de vue sur les Alpes, avec une vue dégagée à 180°. C'est une zone charnière, au centre de plusieurs entités paysagères. On souligne une nécessité d'équilibre entre truffe et pastoralisme pour préserver l'ouverture du milieu. Le paysage constitue la plus-value des Craux.

Biodiversité : La biodiversité sur les Craux est extraordinaire : 450 espèces végétales (92% sont des plantes herbacées), plus de 1400 espèces d'invertébrés inventoriées sur 317 hectares, 2 200 orthoptères (sauterelles et criquets) par hectare, plus de 100 espèces d'oiseaux (260 espèces en France)... La biodiversité représente une grande richesse et montre la qualité de cet habitat naturel. Elle représente un sujet d'émerveillement, de ressourcement, d'étude, de pédagogie et est le support d'activités économiques de qualité. En effet, la richesse en espèces végétales et en insectes pollinisateurs favorise grandement le pastoralisme et l'apiculture. Cette biodiversité est d'ailleurs là grâce aux pressions adaptées que l'homme a exercé sur le milieu depuis des siècles. Un retour de la forêt constituerait un changement de biodiversité vers une nature plus commune. Les participants ont noté un déclin de la biodiversité, notamment une diminution des oiseaux (Circaète Jean-Le-Blanc, Huppes Fasciés, Guêpiers d'Europe). L'urbanisation et l'utilisation de pesticides sont pointées du doigt comme facteur de déclin de ces espèces.

Ressource bâti : Le patrimoine bâti présent sur les Craux est constitué par plusieurs ouvrages : les murets de pierres sèches, les clapiers, les cabanons pointus (aussi appelés bories), les mines d'eau, le gué du Reculon, la borne de Tavernour, la tour de Porchère, le château de Sauvan, Saint-Basile, le prieuré d'Ardenne, la Via Domitia... Ces éléments témoignent de l'histoire passée de ce territoire. Les grands bâtiments sont bien préservés, pour certains valorisés par le tourisme comme le Château de Sauvan. La plupart cependant, les

ouvrages de pierres sèches notamment, sont des richesses cachées, secrètes. Les ouvrages s'effondrent, les constructions de pierres sèches nécessitant un entretien régulier. La majorité des propriétaires n'entretient pas ces ouvrages. Ils n'ont pas forcément la conscience de cette richesse sur leur terrain, ni le temps, le savoir-faire et les moyens pour entretenir bories et murets... Des journées citoyennes, des stages ou des week-ends pourraient être organisés pour restaurer les ouvrages. Les acteurs identifiés qui peuvent jouer un rôle dans la valorisation de ce patrimoine sont : [les propriétaires](#), [les associations \(amis de Saint Michel-Lincel, Alpes de lumière, centre de Biabaux\)](#), [le Parc du Luberon](#), les élus, les chercheurs...

Eau : « A qui, l'aigo es d'or », ici, l'eau est d'or... **l'eau est une ressource indispensable aux habitants, à la biodiversité, à la trufficulture, à l'apiculture... Cette ressource s'est raréfiée lors des fortes sécheresses de 2016 et 2017. Avec le changement climatique avéré et les tendances prévues pour les zones méditerranéennes, il est à prévoir que cette ressource deviendra de plus en plus rare et précieuse. Il est ainsi essentiel de s'organiser en amont, pour des utilisations de l'eau raisonnées et peut-être même hiérarchisées.** Par ailleurs, les mines d'eau, murets de pierre et clapiers jouent un rôle de rétention d'eau naturel et intéressant qu'il semble important de préserver. **Cela renforce encore la nécessité de restaurer le patrimoine de pierre sèche des Craux.**

CONCLUSION

L'atelier a été apprécié par tous les participants. Il s'est déroulé dans une ambiance amicale et respectueuse, et a permis à chacun de s'exprimer et de travailler de manière constructive (*tiré des fiches d'évaluation d'ateliers*). Cette rencontre avait pour objectifs de permettre aux participants de comprendre ensemble les différentes dynamiques qui ont lieu sur le territoire des Craux, afin de mieux définir ce que sont les Craux.

À la lumière de ces discussions, **on peut dire que les Craux sont un espace complexe**, constitué par **des ressources naturelles, des ressources historiques, des paysages et des hommes**. Ce sont **des pelouses sèches caillouteuses d'une biodiversité exceptionnelle**, qui ont été **façonnées par des activités humaines anciennes** dont témoignent les **ouvrages en pierres sèches**. Le **pastoralisme** est à la base du maintien de ce milieu ouvert mais est en déclin. Pour préserver les Craux, il faut donc anticiper la relève des éleveurs actuellement présents.

Les Craux sont un territoire riche, mais discret, qui mérite **d'être mieux compris par ces usagers**, afin d'en garantir la qualité future. Pour cela, les différents **acteurs doivent apprendre à mieux communiquer et travailler ensemble**. Les **règles coutumières** doivent être réinstaurées afin que chacun puisse profiter, dans le respect, du **bien commun** que sont les Craux.

N.B. : Le second atelier se poursuivra **Lundi 25 juin 2018, de 17h30 à 20h, à la salle polyvalente de Saint Michel l'Observatoire.**

Il aura pour objectif *d'identifier des éléments phares à préserver avec leurs forces et leurs faiblesses*. Cela aboutira à des *propositions pour des actions à mettre en place en faveur de la préservation de ces éléments*.